

déjà été mis à la disposition de l'univers. C'est notre intention d'agir de même pour tous autres renseignements de même nature que nous pourrions éventuellement obtenir. Nous formons l'espoir que les autres nations adopteront la même ligne de conduite, créant par là une atmosphère de confiance mutuelle propre à faire fleurir l'entente et la coopération politiques.

6. Nous avons étudié l'opportunité de révéler tous les détails scientifiques concernant l'application industrielle pratique de l'énergie atomique. L'exploitation militaire de l'énergie atomique repose, en grande partie, sur les mêmes méthodes et procédés de transformation qu'exigent les applications industrielles.

Nous ne sommes pas convaincus que la divulgation des renseignements spéciaux concernant l'application pratique de l'énergie atomique avant qu'on ait pu imaginer un système de sauvegarde acceptable pour toutes les nations, efficace, réciproque et qu'on puisse faire respecter, contribuerait à la solution pratique du problème de la bombe atomique. Nous croyons, au contraire, qu'elle pourrait produire l'effet opposé. Nous sommes, toutefois, disposés à partager avec les autres Nations Unies, sous réserve de réciprocité, tous les renseignements concernant l'application industrielle pratique de l'énergie atomique dès qu'on aura pu trouver des sauvegardes efficaces et qu'on peut faire appliquer contre l'emploi qu'on pourrait faire de cette énergie à des fins de destruction.

7. Afin d'acquérir le moyen le plus efficace d'éliminer entièrement l'usage de l'énergie atomique pour des fins de destruction et d'en favoriser l'usage le plus étendu pour des fins industrielles et humanitaires, nous sommes d'avis qu'une commission relevant de l'Organisation des Nations Unies et chargée de lui soumettre des recommandations devrait être créée dans le plus bref délai possible.

La Commission devrait recevoir instruction de se mettre au travail avec la plus grande diligence et être autorisée à soumettre de temps à autre des recommandations touchant les différentes phases de son travail.

La Commission devrait, notamment, faire des propositions spécifiques en vue:

- a) de généraliser l'échange entre toutes les nations des renseignements scientifiques fondamentaux pour des fins pacifiques;
- b) de régir l'énergie atomique dans la mesure nécessaire pour assurer qu'elle ne servira qu'à des fins pacifiques;
- c) d'éliminer des armements nationaux les armes atomiques et toutes les autres armes importantes propres à causer la destruction en masse;
- d) d'assurer, par un système d'inspection et par d'autres moyens, des garanties efficaces pour la protection des Etats adhérents contre les risques de violations et d'échappatoires.

8. Le travail de la Commission devrait s'effectuer par étapes séparées, l'heureux parachèvement de chacune engendrant dans le monde la confiance nécessaire avant d'entreprendre l'étape suivante. Pour plus de précision, on estime que la Commission pourrait consacrer tout d'abord son attention à un vaste échange de savants et de renseignements scientifiques, puis, en second lieu, à l'acquisition d'une connaissance parfaite des ressources naturelles et des matières premières.

9. Instruites du résultat terrible de l'application de la science à la destruction, toutes les nations se rendront compte plus que jamais encore du besoin urgent et impérieux de maintenir le règne du droit parmi les nations et de bannir le fléau de la guerre de la terre. C'est ce à quoi on ne parviendra qu'en appuyant de tout cœur l'Organisation des Nations Unies, en consolidant et en